



Société française d'héraldique & de sigillographie

Titre	Intailles et invocations magiques. L'exemple du contre-sceau de Marguerite de Beaumont, comtesse de Winchester (1233)
Auteur	Caroline SIMONET
Publié dans	<i>Revue française d'héraldique et de sigillographie - Études en ligne</i>
Date de publication	octobre 2017
Pages	7 p.
Dépôt légal	ISSN 2606-3972 (3 ^e trimestre 2017)
Copy-right	Société française d'héraldique et de sigillographie, 60, rue des Francs-Bourgeois, 75003 Paris, France
Directeur de la publication	Jean-Luc Chassel

Pour citer cet article

Caroline SIMONET, « Intailles et invocations magiques. L'exemple du contre-sceau de Marguerite de Beaumont, comtesse de Winchester (1233) », *Revue française d'héraldique et de sigillographie – Études en ligne*, 2017-1, octobre 2017, 7 p.

http://sfhsrfhs.fr/wpcontent/PDF/articles/RFHS_W_2017_001.pdf

**REVUE FRANÇAISE D'HÉRALDIQUE
ET DE SIGILLOGRAPHIE**

Adresse de la rédaction : 60, rue des Francs-Bourgeois, 75141 Paris Cedex 03

Directeur : Jean-Luc Chassel

Rédacteurs en chef : Caroline Simonet et Arnaud Baudin

Comité de rédaction : Clément Blanc-Riehl, Arnaud Baudin, Pierre Couhault,
Jean-Luc Chassel, Dominique Delgrange, Hélène Loyau, Nicolas Vernot

Comité de lecture : Ghislain Brunel (Archives nationales), Jean-Luc Chassel (université Paris-Nanterre),
John Cherry (British Museum), Marc Gil (université Charles-de-Gaulle-Lille III), Laurent Hablot
(EPHE), Laurent Macé (université Toulouse-Jean-Jaurès), Christophe Maneuvrier (université de Caen),
Christian de Mérindol (musée national des Monuments français), Marie-Adélaïde Nielen (Archives
nationales), Michel Pastoureau (EPHE), Michel Popoff (BnF), Miguel de Seixas (université de Lisbonne),
Inès Villela-Petit (BnF)

ISSN 1158-3355

et

**REVUE FRANÇAISE D'HÉRALDIQUE
ET DE SIGILLOGRAPHIE
ÉTUDES EN LIGNE**

ISSN 2006-3972

© **Société française d'héraldique et de sigillographie**
SIRET 433 869 757 00016

Intailles et invocations magiques
L'exemple du contre-sceau
de Marguerite de Beaumont, comtesse de Winchester (1233)

Caroline SIMONET

Les sceaux de Marguerite de Beaumont-Leicester sont bien connus des sigillographes. Cette dame est descendante des seigneurs de Beaumont-le-Roger devenus comtes de Meulan, en Vexin français, puis comtes de Leicester (*voir annexe*). Elle est mariée avant 1180 à Saer de Quincy, seigneur britannique devenu le premier comte de Winchester vers 1207. Veuve en 1219, Marguerite de Beaumont-Leicester utilise un grand sceau en navette de 82 mm sur 51 mm. La matrice peut dater de la création du titre comtal de Winchester car la légende rappelle les titres de dame de Quincy et de comtesse de Winchester : / [SI]GILL' (um) MARGARETE [DE QVE]NCI . COMITISSE : W[INTONI]EN[S' (is)] /¹. La sigillante y figure en pied sous un dais architectural, tenant fleuron, vêtue d'une robe armoriée de mâcles. Deux écus aux armes sont suspendus à un arbre au tronc tourmenté : *aux sept mâcles* des Quincy en haut ; *à la fasce accompagnée de deux chevrons, l'un en chef, l'autre en pointe*, soit les armoiries de Robert Fitzwalter, en bas².



1a. *Grand sceau et contre-sceau de Marguerite de Beaumont-Leicester* (ANF, moulages sc/N56-56^{bis})
 Tous droits réservés aux Archives nationales, Paris

1. La légende est reconstituée à partir de deux empreintes inventoriées par Germain Demay (*Inventaire des sceaux de la Normandie*, Paris, 1881, n°56) et Walter de Gray Birch (*Catalogue of Seals in the British Museum*, Londres, 6 vol., 1887-1900, vol. 2, n°6700).

2. Pierre Bony, « Les sceaux des deux sœurs de Beaumont-Leicester, Amicie et Marguerite, au début du XIII^e siècle », *RFHS*, n°60-61, 1990-1991, p. 31-47.

Marguerite de Beaumont-Leicester possédait un autre sceau plus petit, connu par une empreinte unique³. Ronde et mesurant 33 mm, sa matrice offrait un champ orné de rinceaux et serti d'une intaille antique ovale de 20 mm sur 15 mm, soit une dimension assez honorable : si les plus grandes pierres gravées recensées par Demay⁴ dépassent les 30 mm (un camée de Charles le Chauve atteint les 44 mm⁵), leur taille moyenne est d'environ 15 mm. La gemme de Marguerite de Beaumont-Leicester était gravée d'une trirème, navire de guerre qui ornait parfois les intailles romaines anciennes. La légende circulaire ne mentionne pas le nom de la sigillante, la nature de son sceau ou une prière à la Vierge, occurrences les plus fréquentes. Elle déploie quatre lettres à la suite d'une croisette, avec des mâcles de Quincy insérées entre chacune : / ✠ A < G < L < A < /.



1b. Contre-sceau (agrandissement) de Marguerite de Beaumont-Leicester (ANF, moulage sc/N56^{bis})
Tous droits réservés aux Archives nationales, Paris

Ce second sceau fut utilisé au revers du grand en 1233 pour valider une donation de Marguerite de Beaumont-Leicester à l'abbaye de Saint-Evrault⁶. Grand sceau et contre-sceau ont fait l'objet d'études, notamment de la part de Pierre Bony, Marc Gil et Philippe Jacquet⁷. C'est justement l'ultime relecture des épreuves de l'article de Philippe Jacquet pour le tome 83-85 de la *RFHS* qui m'a poussée à rechercher la signification de la légende du contre-sceau de cette dame.

Les jeux lignagers et politiques offerts par les armoiries du grand sceau de Marguerite de Beaumont-Leicester ont été clairement analysés par Pierre Bony voilà 25 ans⁸. Son époux Saer de Quincy était allié à son cousin Robert Fitzwalter⁹, une figure majeure de la lutte des barons anglais contre leur roi

3. ANF, sc/N56 bis.

4. On trouve une liste non exhaustive mais étoffée de 367 intailles et camées antiques et médiévaux sertis dans des matrices de sceaux dans Germain Demay, « Des pierres gravées employées dans les sceaux du Moyen Âge » dans *Inventaire des sceaux de l'Artois*, Paris, 1877, p. III-XXIV.

5. *Ibidem*, n°304 p. XXII.

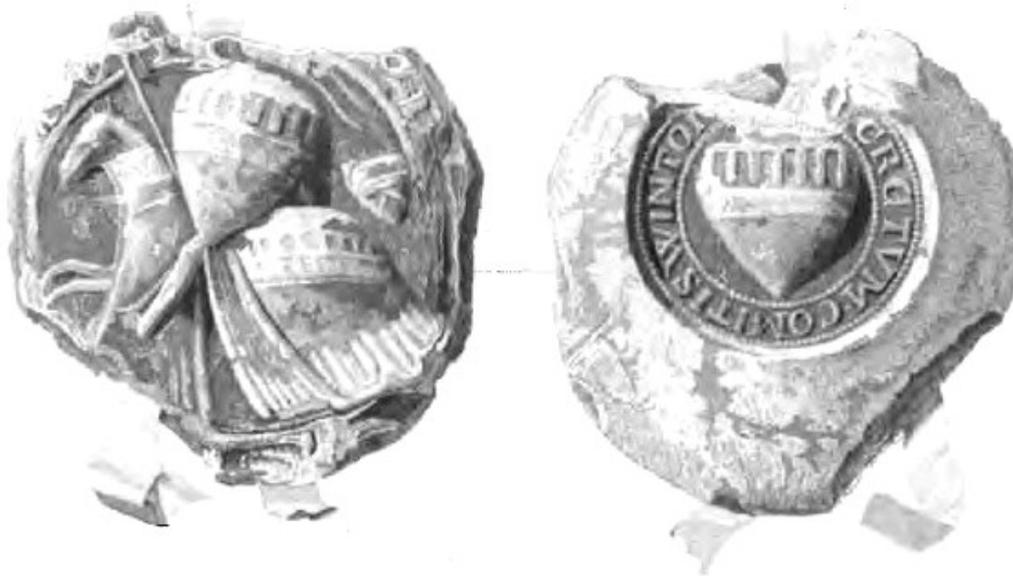
6. AD Orne, H 953-3. L'acte conservé au Royaume-Uni, daté des environs de 1220 et inventorié par Birch (cité *supra*, n. 1), porte une empreinte dépourvue de contre-sceau.

7. Bony, « Les sceaux des deux sœurs » (cité *supra*, n. 2). Marc Gil, « L'art sigillaire se prête-t-il à la production d'images allégoriques ? », dans *L'allégorie dans l'art du Moyen Âge. Formes et fonctions. Héritages, créations, mutations. Actes du colloque tenu à Paris, INHA, 27-29 octobre 2010*, éd. Christian Heck, Turnhout, 2011 (répertoire iconographique de la littérature du Moyen Âge. Les études du RILMA, 2), p. 205-222. Philippe Jacquet, « Le sceau de Marguerite de Beaumont-Leicester, dame de Quincy, comtesse de Winchester (1233). Analyse tomographique », *RFHS*, n°83-85, 2013-2015, p. 195-200.

8. Bony, « Les sceaux des deux sœurs » (*ibid.*), p. 36-41. Voir également : Nicolas Civel, « Sceaux et armoiries de Simon comte de Leicester et de la maison de Montfort », *RFHS*, n°66, 1996, p. 84-16 ; James Robinson, « Appendix » dans *Good impressions. Image and Authority in Medieval seals*, éd. Noël Adam, John Cherry, James Robinson, Londres, 2008, p. 106-108 (notamment p. 106).

9. Mathilde de Senlis, grand-mère de Robert Fitzwalter, était également l'aïeule de Saer de Quincy par son mariage en secondes noces avec Saer I^{er} de Quincy. Par ailleurs, le frère de Mathilde, Simon II de Senlis, avait épousé Isabelle de Beaumont-Leicester, une tante de Marguerite de Beaumont-Leicester. Enfin, un grand-oncle de Robert Fitzwalter avait contracté une alliance avec une autre Isabelle de Beaumont, sœur de Robert II de Leicester (et accessoirement maîtresse du roi d'Angleterre Henri Beauclair). Voir la généalogie en annexe.

Jean Sans-Terre au début du XIII^e siècle¹⁰. Les deux hommes associent réciproquement leurs armoiries à celles de leur lignage sur certains sceaux, marque notable de leur fidélité et de leur amitié mais peut-être également de leur cousinage. C'est ainsi que le grand sceau de Marguerite de Beaumont-Leicester est orné, en plus des armoiries de Quincy, de celles de Fitzwalter. Saer de Quincy¹¹ et Robert Fitzwalter¹² eux-mêmes se font graver des sceaux équestres de guerre qui présentent la même particularité. Leurs armoiries personnelles apparaissent sur écus et caparaçons, de façon classique. Mais chacun fait graver sur le champ, devant ou derrière son destrier, un écu portant les armoiries de son compagnon d'armes.



2



3

2. Grand sceau équestre et contre-sceau de Saer IV de Quincy utilisé entre 1207 et 1210
(illustration tirée de Henry Laing, *Descriptive catalogue of impressions from ancient scottish seals*, Edimbourg, 1850)

3. Matrice du grand sceau équestre de Robert Fitzwalter (tous droits réservés au British Museum, London)

Les illustrations ne sont pas à l'échelle

10. Voir les biographies de Saer de Quincy et de Robert Fitzwalter par Nigel Saul, de l'université de Londres, à l'occasion du huit-centième anniversaire de la *Magna Carta*, publication en ligne, consultée le 28 août 2017 : <http://magnacarta800th.com/schools/biographies/the-25-barons-of-magna-carta/saer-de-quincy-earl-of-winchester/> et : [/robert-fitzwalter/](http://magnacarta800th.com/schools/biographies/the-25-barons-of-magna-carta/robert-fitzwalter/).

11. Sceau de Saer de Quincy : Birch 6355 et 6356 (ses armoiries n'étaient pas encore les sept mâcles mais une fasce au lambel à sept - ou huit - pendants). La datation de 1170 proposée par Laing, reprise par Birch, est incompatible avec le titre comtal, acquis au plus tôt en 1207, qui figure sur l'acte et au contre-sceau. La chartre, éditée dans le *Liber Cartarum Sancte Crucis*, Edimbourg, 1840, p. 30-31 (n°37), est datée dans cet ouvrage de la fin du XII^e siècle. Or c'est incohérent avec la présence, parmi les témoins, du chancelier du roi d'Ecosse, Florent, qui a tenu cette charge de 1203 à 1210. L'acte date donc de 1207 au plus tôt et 1210 au plus tard.

12. Sceau de Robert Fitzwalter : Alec Bain Tonnochy, *Catalogue of British Seal-dies in the British Museum*, Londres, 1952, n°332, et Birch 6016 (ce sceau est bien connu car sa matrice, de grande qualité, est conservée au British Museum).

Si le grand sceau de la comtesse de Winchester ne soulève désormais guère d'interrogations, son contre-sceau à l'intaille en revanche continue à susciter la curiosité des auteurs sans qu'une explication satisfaisante soit apportée. Qu'une dame du rang de Marguerite de Beaumont-Leicester ait possédé une gemme d'une telle qualité – la gravure de la trirème est d'une grande finesse – n'est pas en soit source d'étonnement. Le goût pour ces pierres est prononcé depuis la fin du XII^e siècle : il est alors de bon ton de sertir ses sceaux de ces œuvres lapidaires, en particuliers les petites matrices (contre-sceaux, sceaux secrets...) que les sigillants peuvent porter en bague ou en sautoir¹³. Par contre, la légende de ce sceau est déroutante. Pierre Bony lui-même, proposant une éventuelle abréviation d'*Anglia*, n'était guère convaincu par sa supposition¹⁴. La perplexité l'emportait jusque-là.

Mon premier réflexe fut de me tourner vers l'onomastique : cette légende pouvait avoir un lien avec un nom de personne – je pensais à Aglae –, de lieu ou d'évènement. Or il n'y a aucune Aglae dans l'ascendance de la dame. Etant donné le caractère antique de la gemme, je portais mon regard vers l'Antiquité. Aglaé (« la brillante ») est le nom de l'une des trois Grâces (les deux autres s'appelant Thalie – « la verdoyante » – et Euphrosyne – « la joie de l'âme »)¹⁵. Cette piste m'a vite semblé stérile car totalement déconnectée de l'iconographie de l'intaille dont il est question ici. Certes il arrive que sceau et contre-sceau soient complémentaires, constituant un « dyptique sigillaire », pour reprendre l'expression de Jean-Luc Liez¹⁶ : la légende du contre-sceau ou/et son image se comprennent grâce à l'éclairage du grand sceau. Dans notre cas, il me semble difficile d'assimiler la figure en pied de Marguerite de Beaumont-Leicester, pudiquement recouverte de sa robe armoriée, avec celle de la gracieuse et très dénudée Aglaé des Anciens.

Je partis alors de l'iconographie du contre-sceau, cherchant une bataille navale, médiévale ou antique, dont le nom s'approcherait d'Agla. Je fis chou blanc avec Actium et autres naumachies, tant dans leurs dénominations latines que grecques. Rien non plus du côté des ports de la Manche, espace maritime le plus susceptible d'être traversé par cette dame dont les origines et les domaines fonciers se partageaient entre l'île de Grande-Bretagne et le continent.

Enfin je me résignai à jeter mes filets dans l'océan du net, entrant dans les moteurs de recherche Qwant et Google le seul mot « agla ». Immédiatement, les réponses m'ont orientée vers le domaine des incantations magiques. Je compris que j'étais sur la bonne voie.

En effet, les auteurs médiévaux accordent des vertus particulières aux pierres, notamment celles qui sont gravées¹⁷. Ainsi dès le VII^e siècle, Isidore de Séville considère par exemple que la sardoine permet de lutter contre la peur. Au XI^e siècle Marbode de Rennes affirme, entre autres, qu'une émeraude a le pouvoir de favoriser le succès financier de son possesseur. Hildegarde de Bingen conseille au XII^e siècle, parmi les traitements lapidaires de divers maux, d'utiliser le quartz contre les fièvres et l'ambre contre les maux d'estomac. Au siècle suivant, Albert le Grand voit dans le saphir un vecteur

13. Si la liste de Demay (citée *supra*, n. 1) demeure une base de travail essentielle, l'article de référence sur l'usage sigillaire des gemmes antiques est celui de Jean-Luc Chassel, « De la diplomatique à la glyptique : notes sur l'usage des intailles sigillaires au Moyen Âge », dans *Retour aux sources. Textes, études et documents d'histoire médiévale offerts à Michel Parisse*, Paris, 2004, p. 43-53. Quelques références complémentaires sur le sujet (la liste n'est pas exhaustive) : Arnaud Baudin, « Les intailles dans les sceaux de la maison de Blois-Champagne aux XII^e-XIII^e siècles : d'une pratique raffinée à un phénomène de mode » dans *Les sceaux, sources de l'histoire médiévale en Champagne*, dir. Jean-Luc Chassel, Paris, 2007, p. 117-123 ; Tamas Gesztelyi, Györggyel Racz, « Antike Gemmensiegel im mittelalterlichen Ungarn », *Agatha*, XIX, déc. 2006 ; Martin Henig, « The re-use and copying of ancient intaglios set in medieval seals, mainly found in England : an aspect of the Renaissance in the 12th century » dans *Good impressions. Image and authority in medieval seals*, éd. Noël Adams, John Cherry et James Robinson, Londres, 2008 (British Museum research publications, 168), p. 25-34 (en ligne : http://www.britishmuseum.org/research/publications/research_publications_series/2008/medieval_seals.aspx -consulté le 8 août 2017) ; Gerta Hiebaum, *Gemmensiegel und andere in Steinschnitt hergestellte Siegel des Mittelalters*, Graz-Wien-Leipzig, 1931 ; René Laurent, « Empreintes d'intailles antiques utilisées comme sceaux au Moyen Âge et conservées en Belgique », *Liber amicorum Raphaël de Smedt*, 3, *Historia*, Louvain, 2001, p. 1-21 ; Charles Roach-Smith, « Medieval seals set with ancient gems » dans *Collectanea Antiqua*, 7 vol., Londres, 1848-1880, vol. 4 (1857), p. 65-79 ; Caroline Simonet, « Le nu antique sur les sceaux du Moyen Âge : le remploi d'intailles (fin XI^e-milieu du XIV^e siècle) », *Bulletin monumental*, t. 173-4, 2015, p. 349-356.

14. Bony, « Les sceaux des deux sœurs... » (citée *supra*, n. 2) p. 39.

15. Commelin, Pierre Maréchaux, *Mythologie grecque et romaine*, Dunod, Paris, 1995 (rééd.1999), p. 84-86.

16. Jean-Luc Liez, « Entre loi du cadre et élaboration du discours : l'exemple de l'image sigillée » dans *Pourquoi les sceaux ? La sigillographie, nouvel enjeu de l'histoire de l'art. Actes du colloque organisé à Lille, Palais des Beaux-Arts les 23-25 octobre 2008*, éd. Marc Gil et Jean-Luc Chassel, Lille, 2011, p. 497-516.

17. Chassel, « De la diplomatique à la glyptique » (citée *supra*, n. 14), p. 51. On trouvait déjà ce genre de considérations chez les Romains, notamment dans le livre XXVII de l'*Histoire naturelle* de Pline l'Ancien, auteur du I^{er} siècle de notre ère qui était particulièrement apprécié au Moyen Âge.

notamment de piété et de chasteté¹⁸. Dans le cas qui nous intéresse, la matrice étant perdue, nous ne pouvons développer cet aspect du sujet. Mais il est à noter qu'intailles et camées ne sont pas au Moyen Âge uniquement des ornements pour la joaillerie et l'orfèvrerie, ou de simples outils sigillaires garantissant la validité des actes grâce à la difficulté qu'ont les faussaires de les imiter. On attribue alors à ces gemmes gravées des pouvoirs prophylactiques ou moraux : elles font office de talisman. À l'époque médiévale, magie et incantations sont loin d'être l'apanage de la seule sorcellerie malfaisante. La dimension disons « positive » et protectrice de la magie existe également, en lien avec les pratiques religieuses chrétiennes. Certaines formules mêlent des morceaux de prières à la Vierge ou au Christ par exemple. Opposer systématiquement magie et christianisme constitue une simplification qui peut mener à des contresens¹⁹.

Revenons à notre recherche sur internet. D'un point de vue historique, la majorité des sites consultés se sont révélés – dans le meilleur des cas – fantaisistes, du fait d'une méconnaissance du contexte médiéval, du manque d'objectivité attendue d'un historien, sans parler de l'absence de citation de sources (d'où proviennent ces informations prises et reprises d'un site à l'autre ?). Une fois rejetés les sites où la rigueur scientifique qu'exige Clio n'est qu'un lointain souvenir, le produit de la pêche se trouva bien réduit mais de qualité.

En effet la Toile offre également des sites et documentations sérieux, de niveau universitaire, consultables par tous ceux qui souhaitent s'instruire sur la base de données rigoureuses. C'est ainsi que je trouvais la référence d'un ouvrage qui m'a apporté la solution²⁰ : le *Dictionnaire des formules magiques* de Claude Lecouteux²¹. L'auteur, spécialiste de la civilisation germanique médiévale à l'université de Caen puis à Paris IV, a beaucoup travaillé sur les croyances populaires et le monde de la magie au Moyen Âge. Dans cet ouvrage, il fournit des sources précises et datées pour chacune des informations apportées. N'ayant jamais eu l'occasion d'approfondir les questions liées à la magie médiévale au cours de mes études et recherches, la légende du contre-sceau de Marguerite de Beaumont-Leicester me semblait bien mystérieuse, comme à tous ceux qui avaient échoué à la comprendre. Or sa signification est probablement évidente pour un spécialiste comme le professeur Lecouteux.

À l'entrée AGLA de son dictionnaire, nous apprenons qu'il s'agit d'un acronyme extrait d'une prière juive : *Atlah Gabor Leolam Adonay*, signifiant « Tu règnes pour l'éternité, Seigneur »²². C'est ainsi l'une des nombreuses dénominations de Dieu. Utilisée au Moyen Âge puis à l'époque moderne dans le monde chrétien, l'invocation *agla* a la réputation de protéger de bien des maux : démons (des formules d'exorcisme intègrent l'expression), feu (si elle est inscrite sur un talisman – telle une gemme sigillaire), hémorragies, accouchements difficiles (qui de fait s'achevaient souvent par une hémorragie fatale), armes blanches... Au Moyen Âge, on trouve mention de l'invocation *agla* dès les environs de 800 : le pape Léon III, auquel on attribue généralement l'*Enchiridion*, ouvrage consacré aux oraisons protectrices qu'il aurait offert à Charlemagne, cite une incantation destinée à protéger les voyageurs. Le pontife précise par ailleurs qu'*Agla* n'est que l'une des formes du nom du Christ.

Il est tentant d'établir un lien entre cette formule protectrice du voyageur et la trirème gravée sur l'intaille de Marguerite de Beaumont-Leicester. La comtesse, qui possède des biens en France, souhaite-t-elle protéger ses déplacements ? Ou veut-elle garantir l'acheminement de cet acte de donation de 1233 envoyé aux religieux de Saint-Evroult en Normandie ? Cependant *agla* n'est que l'un des éléments de la longue formule énoncée par Léon III.

Les mâcles, nouvel emblème héraldique des Quincy inséré entre les lettres de la légende du contre-sceau, signifient peut-être que la comtesse espère attirer la protection divine sur son lignage. Remarquons que cette matrice peut avoir été la propriété de son mari Saer de Quincy, avant que la comtesse en fit usage une fois veuve. Toujours est-il que cette légende assimile le contre-sceau à un

18. Isidore de Séville, *Etymologies*, trad., Paris, Les Belles Lettres, 1983-2012 (le livre XVI est consacré aux pierres). John M. Riddle, *Marbod of Rennes (1035-1123) De lapidibus*, Wiesbaden, 1977. Claude Mettra (éd.), *Hildegarde de Bingen : Physica*, Grenoble, 2011 (le livre IV est consacré aux pierres). Michel Angel (trad.), *Albert le Grand : Le monde minéral : les pierres*, éditions du Cerf, 1995.

19. Nous renvoyons à l'article synthétique que Jean-Patrice Boudet a consacré à la magie dans le *Dictionnaire du Moyen Âge*, dir. Claude Gauvard, Alain de Libera, Michel Zink, Paris, 2002, p. 863-864.

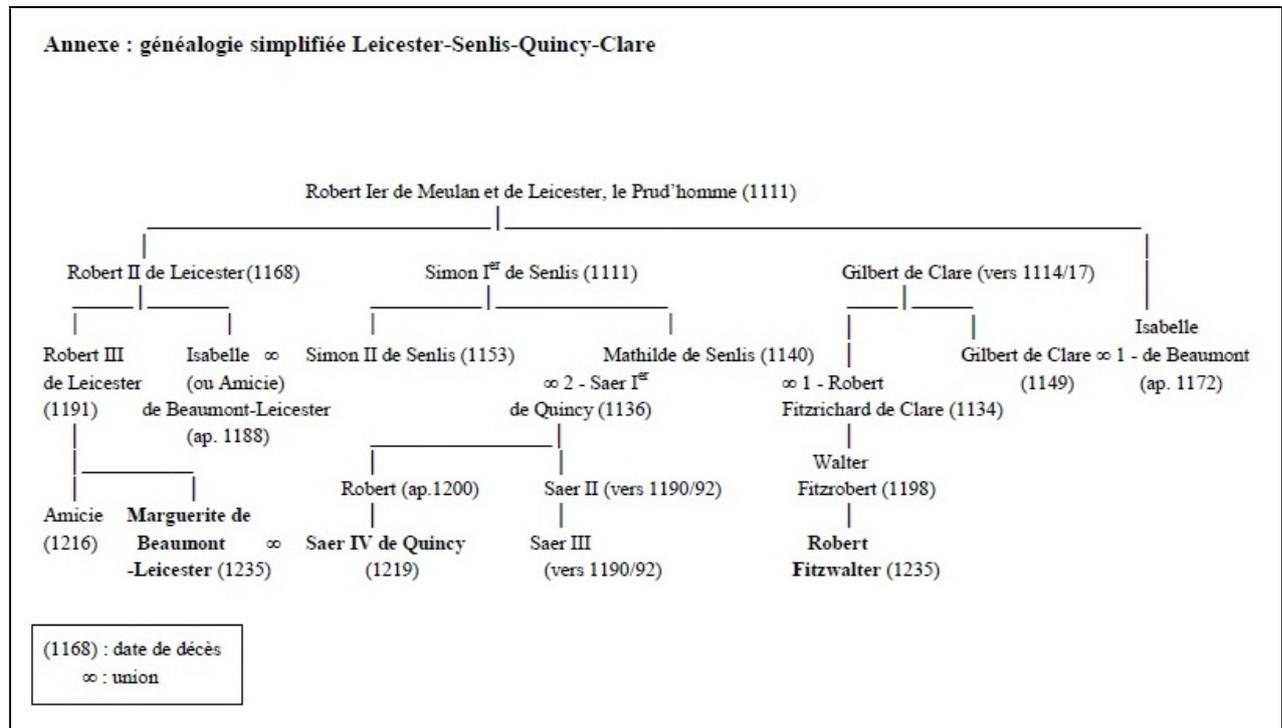
20. <http://paris-sorbonne.academia.edu/ClaudeLecouteux/CurriculumVitae> (consulté le 8 août 2017).

21. Claude Lecouteux, *Dictionnaire des formules magiques*, Paris, 2014.

22. N'étant pas hébraïsante, nous nous sommes contentée d'utiliser l'une des transcriptions proposées par Claude Lecouteux.

talisman protecteur que la sigillante peut porter sur elle, contrairement au grand sceau généralement serré dans un coffre. Ainsi la marque de ce sceau au dos du grand sceau appendu au parchemin de 1233 est un indice fort de la présence de Marguerite de Beaumont-Leicester lors de la rédaction de l'acte²³. On imagine aisément qu'elle a confié cette petite matrice circulaire au scelleur chargé des opérations de scellage au moment où la galette de cire était prête à recevoir son contre-sceau, avant de la reprendre sur elle, en pendentif ou dans une bourse. L'utilisation de ce contre-sceau marqué d'une invocation du nom de Dieu – car c'est de cela qu'il s'agit – renforce l'engagement des parties, la comtesse d'une part, l'abbaye de l'autre : rompre un accord placé sous protection divine s'avère sacrilège dans une société médiévale pétrie de religion.

Ce contre-sceau serti d'une intaille et portant une légende magique – et chrétienne pour les esprits de l'époque – avait sans doute pour fonction de protéger non seulement la sigillante Marguerite de Beaumont-Leicester mais aussi les clauses de sa donation et de tout autre acte d'importance qu'elle était amenée à sceller. Reste l'énigme de la trirème. La comtesse l'a-t-elle choisie en raison de sa qualité de gravure ou de l'originalité de son sujet, plus rare que les bustes ou personnages en pied ? Pierre Bony suggérerait une allusion à l'invasion normande de 1066, à laquelle les ancêtres de la comtesse avaient participé²⁴. Il en ressort en tous cas que Marguerite de Beaumont-Leicester a porté une grande attention à la conception tant de son grand sceau que de son contre-sceau. Ces œuvres sigillaires reflètent le goût raffiné de cette aristocrate et probablement de son époux. Quant à la légende du contre-sceau, que nous espérons avoir ici éclairée, elle démontre qu'il n'existe pas au Moyen Âge une frontière hermétique séparant les croyances populaires de celles des élites. Même les religieux de Saint-Evroult ne semblent pas s'être opposés à la présence de cette empreinte marquée d'une invocation magique au bas d'un acte destiné à enrichir leur patrimoine et leurs archives.



23. Brigitte Bedos-Rezak, « Emploi du contre-sceau au Moyen Âge », *BEC*, tome CXXXVIII, 1980, p. 161-178.

24. Bony, « Les sceaux des deux sœurs » (cit^é *supra*, n. 2), p. 38.

ADDENDA
(15/10/2019)

La légende du contre-sceau de Marguerite de Beaumont paraissait obscure aux sigillographes français. Depuis la publication initiale de cet article, j'ai pu constater que la formule en était connue de longue date de nos collègues d'outre-Manche. Je renvoie en particulier aux travaux de Martin Henig dont la liste est disponible en ligne sur le site de l'Université d'Oxford.

ERRATA

La transcription de la formule AGLA doit se lire *Atah Gabor Léolam Adonay* (et non *Atlah* comme indiqué par erreur).

Résumé en anglais

*Intaglios and Magic :
The case of Margaret of Beaumont-Leicester's counterseal*

CAROLINE SIMONET

Margaret of Beaumont, the daughter of Robert, count of Leicester (descendant of the lords of Beaumont and counts of Meulan in France), and the wife of Saer de Quincy, earl of Winchester, owned two seals during the early Thirteenth Century. Her great seal, used in 1220-1233, is wellknown: it shows the countess figure wearing an emblazoned gown, standing under an arch, flanked by a tree holding two shields: one showing the mascles of Quincy, the other, Robert Fitzwalter's coat of arms. The significance of the emblems engraved on this great seal has been enlightened by Pierre Bony. However, the seal imprinted at the reverse of this great seal in 1233 to validate a donation in favour of the abbey of Saint-Evroult in Normandy, offered an enigma. The image of this counterseal is an ancient oval shaped intaglio set in a round matrix and engraved with a roman ship : a trireme. The setting of such gems in seal matrices has been popular since the end of the Twelfth Century. Stones were considered as talismans with magical powers, protecting from evil or disease. Their imitation was difficult, which favoured their use as seals : producing false imprints was considered as nearly impossible. The setting of this intaglio on Margaret's counterseal is not unusual. Its legend however is deconcerting : ✠ A <> G <> L <> A <>. Between each letter a mascle, the de Quincy's emblem, is engraved. These letters do not refer to a name or a place. There were no women called Aglae neither in the countess' family, nor in her husband's. In relation with the image, no port or naval battle in the Channel area is named Agla. « Agla » is in fact the acronym of a jewish prayer : Atlah Gabor Leolam Adonay. This abbreviation is considered as one of God's (or Christ's) name. It was used by the catholic clergy during the Middle Ages in magical sentences for various purposes: to protect a traveller, to repel fire if engraved on a talisman (like an intaglio!), to exorcise from the devil or to help during birth labour, amongst other things. So this legend, completed with the setting of the intaglio, indicates that this object, small enough to be hold as pendant by the countess, was probably more than a simple counterseal : it was an amulet designed to protect the seal-owner, her lineage (the mascles) and the deeds it validated.